

Le bois du Névet



Accessible à tous

Dans le cadre de son agenda 21, le Conseil départemental a décidé de mettre en œuvre une action spécifique relative à l'accessibilité des espaces naturels aux personnes à mobilité réduite. Le bois du Névet est le support d'un projet démonstratif pour ce public.

Ainsi, dans sa partie en plateau, un itinéraire accessible aux personnes à mobilité réduite a été aménagé. D'une longueur de 1000 mètres environ, il permet de découvrir de façon confortable le bois grâce à un cheminement serpente entre les bosquets et les tapis de myrtilles.

CONTACTS :

Mairie de Kerlaz
Tél. 02 98 92 19 04
mairie.kerlaz@wanadoo.fr

Mairie de Locronan
Tél. 02 98 51 80 80
mairiedelocronan@wanadoo.fr

Mairie de Plogonnec
Tél. 02 98 91 72 06
mairie.plogonnec@orange.fr

Mairie du Juc'h
Tél. 02 98 74 71 50
mairie.le-juch@wanadoo.fr

Conseil départemental du Finistère
Service Patrimoine Naturel, Littoral et Randonnée
 32 boulevard Duplex Tél. 02 98 76 21 48 - Fax 02 98 76 24 60
 29196 Quimper Cedex Courriel : spnlr@finistere.fr

Conception : Conseil départemental du Finistère DAAE / SPNLR, Oul Desing ! - Crédits photos et illustrations : Conseil départemental du Finistère, E. Balança, J.L. Le Moigne, C.Auger, C. Guével / Imprimé sur papier 100 % recyclé — Publié en 2010 — Édité en juin 2019

Kerlaz / Locronan
Plogonnec / Le Juc'h
Kerlaz / Lokorn / Plogoneg / Ar Yeuc'h

Bois du Névet

Koad Neved

Un patrimoine à préserver
Takad natur gwarezet

Un peu d'histoire

L'histoire de la forêt du Névet est liée à l'histoire de Locronan et des communes environnantes. Les Celtes se représentaient la divinité en étroite communion avec la nature ; ils créèrent sur ce site un « Nemeton », parcours initiatique druidique, clairière au milieu d'un bois sacré. La circonférence du nemeton (12 km) décrit dans l'espace les douze mois de l'année, chacun d'eux est consacré à une divinité.

Au 6^e siècle, Saint-Ronan, venu d'Irlande, installa son ermitage dans le bois du Névet. Chaque matin, il faisait 5 km à jeun et pieds nus. Tous les 6 jours, il parcourait les 12 km du nemeton dans les mêmes conditions. À Locronan, ce nemeton « fonctionne » encore en ce début du 21^e siècle : il s'agit du **Pardon de la Troménie** qui, tous les six ans (2001, 2007...), le 2^e dimanche de juillet, reprend les limites exactes du nemeton christianisé, en marquant par douze stations où est proclamé l'évangile, les emplacements des douze mois lunaires du calendrier druidique.



Le nom de « Névet » tire son origine de Nemet / Nemeton, même racine que « nem » = ciel.

À la fin du 13^e siècle, les Seigneurs du Névet construisirent leur château sur une terre qu'ils tenaient de l'Évêque de Quimper, ce qui fit naître des conflits de droit et de juridiction qui durèrent plus de deux siècles. Finalement, ne voulant plus résider sous une telle domination, ils transportèrent tous les matériaux de leur demeure de l'autre côté du ruisseau en Plonevez-Porzay, (aujourd'hui en Kerlaz) où ils édifièrent le château de Lezargant. Actuellement, seules les fondations de l'ancien château du Névet sont visibles sur la commune de Plogonnec.

L'exploitation passée du bois est attestée par la présence de nombreux emplacements d'anciennes huttes de charbonnier (zone circulaire d'environ 7 m de diamètre), répartis sur l'ensemble de la forêt. Les taillis étaient transformés sur place en charbon de bois, et servaient à alimenter les industries locales, en particulier les conserveries de Douarnenez.



La chapelle Saint-Pierre

Propriété de la commune de Plogonnec, elle est située sur le coteau d'un vallon traversé par un des ruisseaux qui forment le Névet et au sein d'un placître où sont installés des bâtiments de ferme (propriété privée).

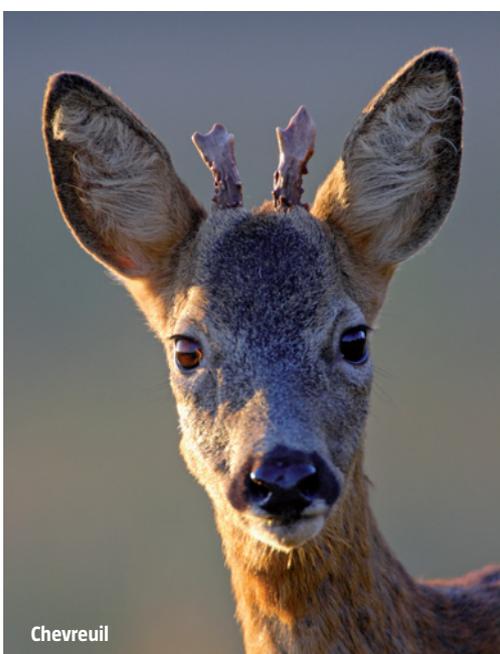
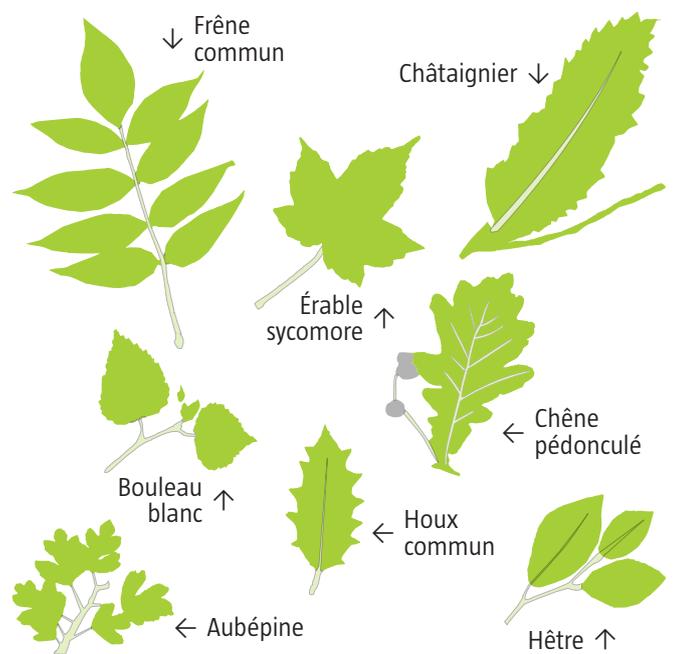
Cet édifice (construit entre 1583 et 1594) en forme de croix latine a succédé au 16^e siècle à une autre chapelle comme le précise l'inscription sur la paroi nord de la nef.

Les célébrations ont lieu aux différentes fêtes de Saint-Pierre, en février et en juin, et au grand pardon, le premier dimanche d'août.

Le milieu naturel

Le bois du Névet est essentiellement constitué d'un taillis. La qualité et la proportion des essences d'arbres qui le composent varient avec leur situation topographique. Les feuillus sont présents sur l'ensemble du site, avec une proportion de 40 % de hêtres, 35 % de chênes, 20 % de châtaigniers, et 5 % de bouleaux, avec des fruitiers tels que le poirier ou le Sorbier des oiseleurs en accompagnement. Par endroits, divers résineux : Douglas, Pin laricio, Pin sylvestre, Sapin pectiné, dominent le taillis de feuillus, principalement au sud de la forêt. Le sol est couvert de myrtilles et de chèvrefeuilles sous les peuplements où le chêne domine, de houx et de lierre dans les sous-bois à châtaignier.

Le bois du Névet, soumis au régime forestier, est géré par l'Office national des forêts (O.N.F.). Ainsi, le bois est divisé en parcelles numérotées de 1 à 28 d'ouest en est, et en commençant par le nord a reçu le label PEFC (Programme européen des forêts certifiées).



Chevreuil

La faune sauvage

La superficie et la fréquentation du site limitent la diversité et surtout la densité des mammifères : chevreuils, renards, blaireaux.

Il en est de même pour les oiseaux, le taillis étant un milieu moins apprécié que la futaie. On peut y voir et surtout y entendre divers passereaux (rouge-gorge, troglodyte...), des pigeons ramiers, quelques rapaces (buses) et des pics.

Les étangs sont peuplés par des insectes aquatiques (ranatres, libellules : 14 espèces recensées par Bretagne vivante) et des batraciens (tritons, grenouilles et crapauds).



Chouette hulotte